

INTERVENTIONS DANS LA BLEUETIÈRE COOPÉRATIVE SAINT-LÉON POUR CONTRER L'HEXAZINONE DANS L'ENVIRONNEMENT

Mise en contexte et problématique



Talus en érosion

Une faible concentration d'hexazinone a été décelée en 2001 dans l'eau potable de la municipalité de Labrecque et dans le lac Labrecque. L'hexazinone est un herbicide utilisé pour éliminer les espèces végétales indésirables qui prolifèrent dans le même habitat que le bleuet. Un inventaire réalisé par les aménagistes de la MRC avait révélé des lacunes par rapport à la densification en végétaux de la bande riveraine du fossé de drainage de la bleuetière. De plus, ce fossé

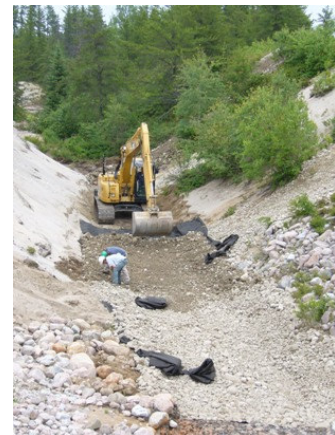
possède 2 talus en érosion qui contribue au transport de sédiments contaminés vers le lac Labrecque. La présence d'hexazinone, même en faible quantité, a des effets nocifs sur le plancton qui est la base de la chaîne alimentaire de plusieurs espèces de poissons.

Description du projet

Afin de contrer la dispersion de l'hexazinone dans l'environnement, le Comité ZIP a procédé à plusieurs interventions pour densifier la bande riveraine du fossé de drainage et stabiliser les talus en érosion.

Les activités réalisées :

- Plantation de 3 000 pins gris dans la section amont du fossé;
- Reprofilage et empierrement du fond du cours d'eau sur une longueur de 30 m dans la zone d'érosion ;
- Mise en place d'une voie d'eau empierreée pour enrayer l'érosion sur la pente du talus gauche;
- Déplacer les chemins d'accès sur une largeur de 10 m pour permettre l'établissement d'une bande riveraine ;
- Plantation de 1 100 plants pour stabiliser les pentes et le replat des talus.



Travaux d'empierrement

Ce projet a été rendu possible grâce à la participation du fond de mise en valeur des terres publiques intramunicipales de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, de la bleuetière coopérative de Saint-Léon, de Ressources humaines et Développement social Canada et de la municipalité de Labrecque.